



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Emergency Response Division/Division des

Interventions en cas d'urgence maritime

Centennial Towers 7th Floor - 7W11

200 Kent Street

Ottawa

Ontario

K1A0S5

Title - Sujet PEIE: barges à coque dure	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7047-170070/B	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client F7047-170070	Date 2020-05-01
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$ERD-010-27735	
File No. - N° de dossier 010erd.F7047-170070	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-27	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cormier, Jessica	Buyer Id - Id de l'acheteur 010erd
Telephone No. - N° de téléphone (343) 543-7594 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 003

Cette modification est pour le but de répondre aux questions reçues de l'industrie et pour modifier l'annexe B - énoncé des besoins techniques.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 1 : Quel type de remorque la GCC utilisera-t-elle pour le transport sur route de ces barges ?

RÉPONSE 1 : La GCC utilisera des camions de remorquage sous contrat local pour déplacer ces barges selon les besoins. Le type de remorque utilisé variera selon les régions.

QUESTION 2 : Le transport deux de haut s'applique tel au transport sur route pour les deux model le 20 m³ et 40 m³ ?

RÉPONSE 2 : L'annexe B, énoncé des besoins techniques, section 4.2.4, a été modifiée pour spécifier que seule la barge de 20m³ doit être empilée sur deux de haut pendant le transport. Les deux tailles de barge doivent pouvoir être empilées sur deux de haut lors du stockage.

QUESTION 3 : Pouvons-nous prévoir pour être conforme au point c) le transport un de haut pour les barges de 40 m³ ?

RÉPONSE 3 : L'annexe B, énoncé des besoins techniques, section 4.2.4, a été modifiée pour spécifier que seule la barge de 20m³ doit être empilée sur deux de haut pendant le transport. Les deux tailles de barge doivent pouvoir être empilées sur deux de haut lors du stockage.

QUESTION 4 : S'il est fait appel à un ingénieur et à un architecte naval américains agréés, les travaux devront-ils être ratifiés par ce dernier au Canada ?

RÉPONSE 4 : L'ingénieur et/ou l'architecte naval doit produire des travaux qui satisfont aux exigences de Transports Canada. Un ingénieur ou un architecte naval qui est autorisé, enregistré ou membre de l'association professionnelle de sa juridiction est acceptable pour les besoins de la GCC. Toutefois, veuillez-vous référer aux règlements de Transports Canada cités en référence pour vous assurer que les travaux de l'ingénieur ou de l'architecte naval satisferont aux exigences de cette organisation.

2. MODIFIER L'ANNEXE B - ÉNONCÉ DES BESOINS TECHNIQUES

À l'annexe B, Énoncé des besoins techniques

SUPPRIMER : Article 4.2.4 - Taille et forme dans son intégralité

INSÉRER : Article 4.2.4 – Taille et forme comme suit :

4.2.4. TAILLE ET FORME

4.2.4.1. La barge doit :

- a) être dotée d'une étrave et d'une poupe inclinées;
- b) pouvoir être entreposée alors qu'elle est empilée (deux barges de hauteur);
- c) pouvoir être transportée sur la route partout au Canada sans véhicule d'escorte.

4.2.4.2. La barge de 20 m³ doit pouvoir être transportée alors qu'elle est empilée (deux barges de hauteur).

TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS